

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction des services
du cabinet

Service
des affaires réservées
et de la communication
interministérielle

Dossier suivi par
Hélène CHAKOUR
Tél : 03.25.30.22.90
helene.chakour@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le **30 AVR. 2015**

Le préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département

Pour information

à Mesdames et Monsieur les sous-préfets d'arrondissement

OBJET : Pavoisement des édifices publics

Je vous demande de faire pavoiser les édifices publics, aux couleurs nationales, les jours suivants :

vendredi 8 mai 2015, 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;

samedi 9 mai 2015, Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;

dimanche 10 mai 2015, Commémoration, en France métropolitaine, de l'abolition de l'esclavage ;

lundi 11 mai 2015, Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Vous veillerez à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Enfin, vous trouverez, ci-joint, le message de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire, qu'il vous appartiendra de lire, le 8 mai, lors de la cérémonie que vous organiserez dans votre commune.

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice des Services du Cabinet,



Pascale XIMÈNES